



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides soignants

Question écrite n° 115300

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait qu'en matière paramédicale, la France manque de personnel hospitalier et notamment d'infirmières et d'aides-soignantes. Or, pour la formation d'aide-soignante ou lorsque des aides-soignantes veulent suivre une formation d'infirmière, force est de constater que la prise en charge financière de ces formations est très mal assurée et parfois pas du tout assurée. C'est d'autant plus regrettable que le coût des cycles de formation est parfois élevé mais les services de l'État, les conseils régionaux et les structures hospitalières se renvoient les dossiers en laissant les personnes concernées dans des situations inextricables. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'il conviendrait de remédier à de telles carences.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115300

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 61